

info

Clinique

Décembre 2013

info

Bulletin d'information semestriel publié par
la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles



Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles

Informations : 514-937-9251

www.ccpsc.qc.ca

La Clinique
vous souhaite
de joyeuses fêtes !

**Grippe saisonnière : encore
deux mois pour vous
faire vacciner !** *Page 7*



**Focus sur la
Clinique jeunesse
sans rendez-vous.**

Page 6

**Dossier : Les impacts
sanitaires engendrés par les
activités du CN.**

Page 8



**Reprise du service de sans
rendez-vous médical !** *Page 5*



Les équipes & services de la Clinique communautaire

Si vous êtes arrivé depuis peu à Pointe-Saint-Charles, ne cherchez pas le CLSC du quartier, vous ne le trouverez tout simplement pas ! Fondée en 1968 avant la mise en place du réseau de CLSC du Québec, la Clinique communautaire est l'organisme citoyen et communautaire du quartier qui est mandaté par le Ministère de la santé et des services sociaux pour offrir les services de la mission CLSC à Pointe-Saint-Charles. À l'époque, le Ministère s'est même inspiré de ce projet citoyen unique pour mettre sur pied les CLSC.

L'équipe accueil et services courants :

Agissant souvent comme premier contact, c'est l'équipe qui évalue vos besoins. Elle offre de façon accessible et continue des soins infirmiers, des services médicaux et psychosociaux avec ou sans rendez-vous. Elle s'occupe également des services de prélèvement (*prise de sang, test, etc.*) et des services de vaccination. Elle est aussi responsable de la gestion des dossiers et de la prise de rendez-vous.

Actualité : Réouverture du service de Clinique médicale sans rendez-vous (page 5).

L'équipe adultes - santé mentale :

Cette équipe multidisciplinaire (*infirmières, intervenants sociaux, médecins, etc.*) offre des services de santé et des services psychosociaux à tous les adultes, dans le but de maintenir ou d'accroître le bien-être physique, psychologique et social des citoyennes et citoyens de la Pointe. En collaboration avec le **Centre Hospitalier Douglas**, l'équipe offre des services de diagnostics et de suivi en psychiatrie.

L'équipe enfance - famille :

L'équipe offre des services variés aux familles ayant de jeunes enfants (*0 à 5 ans*) ainsi qu'aux femmes enceintes. Support aux parents dans l'apprentissage de leurs habiletés parentales et aux enfants dans leur développement, l'équipe propose des suivis infirmiers, nutritionnels, psychosociaux et éducatifs, mais aussi des suivis de grossesse, des rencontres prénatales pour jeunes femmes enceintes ainsi que des suivis en orthophonie. Exemples d'activité : **Club bébé** pour les enfants de 0 à 9 mois, **programme de soutien OLO** (*Œufs, Lait, Oranges*) pour les femmes enceintes, **Haltes-allaitement**, **groupe Entre-Pères** pour les nouveaux pères, etc.

L'équipe jeunesse :

Son mandat est d'offrir des services de santé et des services sociaux aux jeunes de 6 à 24 ans et à leurs familles. L'équipe propose entre autres : un **service infirmier sans rendez-vous** (*Retrouvez un focus sur ce service en page 6*), de la contraception, des examens gynécologiques, des tests de grossesse, du soutien aux parents et aux familles qui vivent des difficultés ou aux familles avec enfants handicapés. De la vaccination ainsi que des services reliés à la santé mentale sont également proposés par l'équipe jeunesse.

L'équipe scolaire :

L'équipe offre des services de santé et des services sociaux aux jeunes de 4 à 17 ans fréquentant les écoles de Pointe-Saint-Charles ainsi qu'à leur famille. Les intervenantes proposent des suivis individuels et familiaux pour des difficultés qui affectent le fonctionnement scolaire des jeunes. Outre les activités de dépistage, les infirmières scolaires organisent des cliniques de vaccination. Les hygiénistes dentaires de l'équipe proposent des applications de fluor et d'agents de scellement et des animations de groupes en prévention/promotion de la santé dentaire.

L'équipe du soutien à domicile :

L'équipe travaille à soutenir les personnes âgées et/ou en perte d'autonomie du quartier qui demeurent à domicile. Les services s'adressent aux personnes qui ont des incapacités temporaires ou permanentes et qui doivent recevoir une partie ou la totalité de leurs soins à domicile (*handicaps, convalescence, soins palliatifs, perte d'autonomie, support psychosocial, etc.*). Des services préventifs et curatifs sont offerts par le soutien à domicile : services médicaux, soins infirmiers, services en intervention sociale, soins à la personne, accès à des équipements spécifiques, évaluation pour l'adaptation du domicile, répit aux proches aidants, etc.

L'équipe de planification et développement communautaire :

L'équipe vise à la mobilisation des citoyens du quartier pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé. Ce travail vient appuyer l'action des groupes communautaires du quartier et des équipes de la Clinique. L'équipe assume sa responsabilité d'agir pour la justice, dans le sens du changement social, afin de défendre les droits économiques et sociaux de la population du quartier. En fait, pour l'équipe communautaire, faire de la promotion de la santé, c'est intervenir sur les déterminants sociaux de la santé, comme la pauvreté, le logement, l'aménagement, l'exclusion sociale, le transport, la sécurité alimentaire, etc. **Actualité : Dossier sur le CN (page 8).**



Mot du conseil d'administration de la Clinique

Chers citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles,

Le conseil d'administration vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année!

La mission de la Clinique communautaire est de vous offrir des services cliniques médicaux, sociaux et communautaires, en travaillant particulièrement sur les causes socio-économiques de la maladie. Pour réaliser ces objectifs et vous offrir des services de qualité, plusieurs équipes s'activent à la Clinique : accueil, adultes, enfance-famille, jeunes, scolaires, services médicaux, soutien à domicile, planification et développement communautaire. Dans ce bulletin sont recensées plusieurs réalisations importantes des derniers mois, des dossiers en cours et des informations pour toute la population du quartier.

La Clinique est un organisme citoyen et communautaire géré par un conseil d'administration où siègent actuellement dix de vos concitoyennes et concitoyens, une employée administratrice et le coordonnateur général.

Saviez-vous qu'en 2018, la Clinique aura 50 ans? Vous serez conviés dans la prochaine année à réfléchir avec nous à la façon dont nous souhaitons collectivement continuer d'occuper ce bel espace d'autonomie et de gestion citoyenne qui a été préservé de chaudes luttes depuis toutes ces années.

Au plaisir de travailler ensemble à ce beau projet collectif!

Marie-Claude Rose, présidente du CA

Marie-Claude Rose



L'Info Clinique est le bulletin d'information de la **Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles**. Il est édité deux fois par année et distribué de porte à porte dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Coordination, rédaction et mise en page :

Guillaume Biollay

Traduction :

Élise Boyer

Tirage :

7000 exemplaires

Point de service ASH :

500, avenue Ash, Montréal, QC, H3K 2R4

Point de service CENTRE :

1955, rue du Centre, Montréal, QC, H3K 1J1

Téléphone : 514•937•9251

Site internet : www.ccpsc.qc.ca

Le personnel de la Clinique vous souhaite un Joyeux Noël!

Des rencontres pour apprendre à mieux se connaître

Outre l'assemblée générale annuelle de juin dernier, la Clinique a cette année multiplié les occasions de rencontrer les citoyennes et citoyens de son quartier dans le but d'apprendre à mieux se connaître. D'abord, il y a eu la **fête de la rentrée** permettant à la Clinique d'assurer un moment de rencontre simple et convivial avec 150 de ces membres.

Puis le 31 octobre 2013, la Clinique a souligné de façon particulière la **soirée d'halloween**. Tout en distribuant des bonbons pour l'occasion, les infirmières de la Clinique ont offert une brosse à dent à chacun des petits monstres venus pour la récolte. Un bel événement qui a permis de rappeler aux enfants comme aux parents que se brosser les dents régulièrement est très important. Merci à la centaine de petites sorcières, de mini Franck Einstein et Dracula venus pour la récolte.



Cette année et pour la première fois, la Clinique a organisé l'**activité photo « Regards sur Pointe-Saint-Charles »** ouverte à tous les citoyens et citoyennes du quartier. Afin de souligner l'implication des groupes communautaires dans le projet ainsi que la participation de la vingtaine de citoyennes et citoyens qui ont fait parvenir de magnifiques clichés de Pointe-Saint-Charles, la Clinique a organisé un « 5 à 7 » d'exposition des photos le mercredi 20 novembre 2013. **Retrouvez le poster et toutes les photos des participants sur le site internet de la Clinique : www.ccpssc.qc.ca !**

Expulsé : Non ! Appuyé et subventionné : Oui !

Depuis 45 ans, le **Carrefour d'Éducation Populaire de Pointe-Saint-Charles** offre aux citoyennes et citoyens du quartier qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisés, la possibilité d'apprendre à lire et à s'exprimer. Ces activités sont déterminantes pour l'amélioration des conditions de vie de ces personnes.

Depuis 1970, le Carrefour est logé gratuitement dans un bâtiment de la **Commission scolaire de Montréal (CSDM)**. Il y a près d'un an, la CSDM a annoncé à l'organisme qu'elle mettra fin à son bail en juin 2015 et à une subvention de 70 000\$.

Le Carrefour et les 5 autres centres d'éducation populaire de Montréal négocient présentement avec le gouvernement du Québec pour trouver une solution à long terme. Le Carrefour est donc présentement en mode « mobilisation » pour rester dans les locaux du **2356 rue du Centre**.

Au-delà de sensibiliser ses membres à la cause du Carrefour, la Clinique participe à un Comité de stratégie de lutte qui propose des actions de mobilisation aux citoyens de la Pointe. À ce titre, la Clinique a réalisé une carte postale « **Sauvons le Carrefour !** » adressée à Marie Malavoy, ministre de l'Éducation. Les citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles sont invités à aller signer cette carte directement auprès du Carrefour.

L'une des autres façons de soutenir ce groupe est de venir signer la pétition d'appui qui affirme haut et fort que la mission du Carrefour dans le quartier est essentielle. Celle-ci est disponible aux accueils des 2 points de service de la Clinique.



Carrefour
d'éducation populaire
de Pointe-Saint-Charles

Plus d'info sur le site :
www.carrefourpop.org
ou en appelant au
514-596-4444



Réouverture du service de Clinique médicale

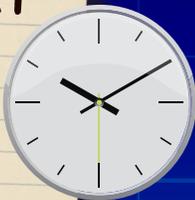
**SANS
RENDEZ-VOUS**

Depuis début novembre, près d'une centaine de résidents du quartier ont pu bénéficier d'une consultation avec un médecin de la Clinique sans avoir fixé au préalable un rendez-vous. Cela s'explique par la reprise du service de consultations médicales sans rendez-vous. Un service que la Clinique offre aux citoyennes et citoyens comme aux travailleuses et travailleurs de Pointe-Saint-Charles et ce sans aucune limite d'âge. Alors si vous avez un besoin médical et que vous souhaitez rencontrer un médecin sans rendez-vous, n'hésitez pas.

Consultations sans rendez-vous!

**UNIQUEMENT ouvert
les mardis & jeudis
de 8h00 à 12h00 !!!**

**Accessible aux citoyens et
travailleurs de Pointe-Saint-Charles!**



En raison des fêtes de fin d'année, il est à noter que le service sera exceptionnellement fermé les mardis 24 et 31 décembre et les jeudis 26 décembre 2013 et 2 janvier 2014.

Notre service de sans rendez-vous en soins infirmiers est quant à lui ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.

Déroulement d'une consultation sans rendez-vous :

Étape 1 :

En vous présentant à l'accueil de l'avenue Ash, vous vous verrez remettre un numéro déterminant votre ordre de passage dans la matinée. **Sachant que les places sont limitées, nous vous invitons à vous présenter dès 8h00 à la Clinique.**

Étape 2 :

Vous serez ensuite appelé par une infirmière qui procédera à une évaluation initiale de votre état de santé. Cette première évaluation permettra de catégoriser l'urgence de vos besoins.

⚠ La priorité accordée à la demande ne dépend pas seulement de votre heure d'arrivée à la Clinique, ni même de votre numéro de passage mais avant tout de votre état de santé. Si votre situation est urgente, l'infirmière la priorisera par rapport aux autres demandes de soins et inversement. Il peut arriver que vous n'ayez pas besoin de rencontrer le médecin lorsque l'infirmière est en mesure de solutionner votre problème de santé. Parfois, lorsque le problème n'est pas urgent, il peut aussi arriver que l'infirmière, après son évaluation, vous redirige vers un autre service qui répondrait mieux à vos besoins.

Étape 3 :

Vous serez ensuite évalué par le médecin en poste pour finaliser la visite. Il est à noter que la plupart du temps, un certain délai sépare votre rencontre de l'infirmière de celle du médecin.

Redonner ce service était essentiel pour notre Clinique. Habituellement, nos médecins rencontrent la population du quartier seulement sur rendez-vous. La reprise du service de sans rendez-vous médical représente donc un réel filet de sécurité pour les résidents de Pointe-Saint-Charles qui n'ont pas de médecin ou qui ne peuvent pas avoir accès à leur médecin régulier. Ce service est également utile pour ceux qui n'ont pas nécessairement besoin des services médicaux d'urgence des hôpitaux de Montréal.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Clinique au 514•937•9251 ou à consulter notre site internet : www.ccpssc.qc.ca.

Grippe saisonnière : 2 mois pour vous faire vacciner

La Clinique communautaire poursuit jusqu'en février ses sessions de vaccination antigrippale. L'objectif de cette campagne est de réduire les complications sérieuses de la grippe en OFFRANT GRATUITEMENT à la population vulnérable* de Pointe-Saint-Charles le vaccin contre l'influenza !

Ne vous laissez pas surprendre par la grippe !

Protégez-vous en préservant aussi la santé des autres !

Près de 1000 citoyennes et citoyens du quartier sont déjà venus prendre le vaccin auprès du personnel de la Clinique mobilisé sur cette vaste campagne préventive.

Calendrier Automne Hiver

Dates de vaccination	Horaires des sessions
Lundi 16 décembre 2013	de 15h30 à 19h30
Mardi 7 janvier 2014	de 16h00 à 17h30
Lundi 13 janvier 2014	
Mardi 21 janvier 2014	
Lundi 3 février 2014	



Chacune des sessions se déroule dans la salle du sous-sol du point de service de la Clinique située au 500, avenue Ash. La salle de vaccination est accessible par un ascenseur. Une fois sur place un intervenant vous accueillera, vérifiera votre éligibilité et vous demandera votre carte d'assurance maladie avant de procéder à la vaccination.

Pourquoi se faire vacciner ? D'abord pour vous ! La grippe est une maladie infectieuse respiratoire qui se transmet très facilement. Se faire vacciner constitue aujourd'hui le meilleur moyen de se protéger contre la grippe et ses complications. La vaccination permet à votre corps de fabriquer des anticorps pour combattre le virus, surtout si vous êtes une personne vulnérable* ayant un système immunitaire affaibli. Pour être efficace, vous devez renouveler chaque année votre vaccin contre la grippe.

Mais aussi pour les autres ! Saviez-vous qu'une personne infectée peut transmettre le virus à environ 3 ou 4 personnes ? L'année dernière, 20 000 canadiens ont été hospitalisés et 8 000 d'entre eux ont succombés à la grippe et ses complications.

***Liste des groupes de personnes bénéficiaires du programme de vaccination gratuite de la Clinique :**

- »» Adultes de 60 ans et plus.
- »» Enfants de 6 mois à 23 mois.
- »» Femmes enceintes en bonne santé (dans leur 2ème ou 3ème trimestre).
- »» Personnes atteintes d'une maladie chronique.
- »» Personnes en contact avec les groupes cités ci-dessus et à l'entourage des bébés de moins de 6 mois.
- »» Travailleuses et travailleurs de la santé.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec la Clinique au 514•937•9251 ou à consulter notre site internet : www.ccpssc.qc.ca.

Impacts sanitaires engendrés par la compagnie CN !

Le mercredi 30 octobre dernier, la Clinique communautaire et le **Comité Nous et les trains** de la table de concertation **Action-Gardien** ont tenu une conférence de presse devant le Centre Saint-Charles, tout près de la voie de chemin de fer. Une initiative commune afin de mettre la lumière sur la publication d'un avis de la **Direction de la Santé Publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal** (DSP). Une dizaine de médias a répondu à cet appel à l'image de Radio-Canada, Journal Métro, CBC, CTV, Global News, CIBL, ...

Demandé par la Clinique communautaire afin de répondre aux préoccupations citoyennes, cet avis présente les impacts sanitaires du bruit engendré par les activités ferroviaires du CN à Pointe-Saint-Charles et plus particulièrement près de la gare de triage.

L'avis compare les niveaux de bruit mesurés à proximité de la gare de triage aux niveaux de bruit suggérés par les organismes de santé. La DSP s'est basée sur des mesures enregistrées en 2009 par la firme **Décibel Consultants** à la demande du CN. Les mesures avaient été réalisées dans trois zones résidentielles adjacentes aux voies ferrées.

Les recommandations de l'**Organisation Mondiale de la Santé** (OMS) visant à prévenir les effets sur la santé sont de 55 décibels de jour comme de nuit. Or, tous les niveaux de bruit mesurés près de la gare de triage dépassent les 55 décibels. Dépasser cette mesure serait suffisant pour entraîner des problèmes de santé, dont la gêne et la perturbation du sommeil.

Tel que mentionné par Peter King, citoyen vivant à proximité de la cour de triage, le problème vient essentiellement d'un changement dans les pratiques du CN au début des années 2000 à savoir :

- Intensification des activités de triage, surtout la nuit et bruits violents provoqués par le couplage de wagons souvent vides...
- Longueur des convois qui oblige des manœuvres sur les voies de passage à l'extérieur de la gare de triage et donc dans le voisinage de résidences, à toute heure du jour et de la nuit.
- Augmentation de la puissance et du bruit des engins pour convoier ce grand nombre de wagons.
- Bruit des cloches, sifflets, crissement de roues, vibrations.



Jocelyne Bernier, du comité citoyen **Nous et les trains** a rappelé les efforts concertés des citoyennes et citoyens, de la table de quartier, de l'**arrondissement du Sud-ouest** et des députés fédéraux (*Thierry Saint-Cyr et Tyrone Benskin*) pour obtenir du CN que des mesures concrètes soient prises pour réduire le bruit généré par ses opérations dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Malheureusement, malgré plusieurs relances, le CN n'a toujours pas annoncé de disponibilités pour une rencontre qui devait se tenir en octobre dernier.

Retrouvez l'avis de la DSP au complet ou en résumé sur le site internet de la Clinique : www.ccpssc.qc.ca.